Siège social : M .Robert MOUREAU

19, rue Roustaing 33400 TALENCE

Tel : 05 47 47 87 53

Talence, le 2 mars 2018

Mesdames, Messieurs licenciés du B.C. Mérignac

# Compte rendu de l’Assemblée Générale Ordinaire du 01/03/2018

Présents ou représentés: Mmes et Mrs :Baudon B,Bernard M,Bernon JP ,Bernon N,Blasco M,Bouchareychas P, Bourdhaudhui P,Bouvier N,Ceret M,Chateigner S,Clément A,Collumeau Ph,Comberton Y,Daheron B ,Daheron M , Droz C,Droz D,Droz E ,Droz J ,Ducassou C,Espinasse G ,Espinasse M,Follet C,Hudelot C ,Laniau C ,Laniau L,Lanusse D ,Lanusse M ,Lioret D ,Mathieu B ,Meloni M,Meloni R , Moureau R ,Van Santfort G,Van Santfort M .

Soit 35 licenciés présents (19) ou représentés(16) pour un total de 59.

Le quorum (15 présents, Titre III –Article 10 des statuts) est donc atteint, l’assemblée peut donc délibérer.

Assiste à la réunion sans droit de vote : Deleigne JP

M. Moureau ouvre la séance à 20h35

1) M. Moureau donne lecture du compte rendu de l’assemblée générale du 25/09/2017.

Résolution N°1 :

« L’assemblée générale approuve le procès verbal du 25 septembre 2017»

Résolution adoptée à l’unanimité.

2) M. Moureau lit son rapport moral pour l’année sportive 2017.

Résolution N°2 :

«L’assemblée générale approuve le rapport moral présenté par le Président »

Résolution adoptée à l’unanimité.

3) M. Moureau fait un rapide compte rendu de la saison sportive 2017, précisant que tous les licenciés reçoivent par mail les résultats.

4) Le Président Robert Moureau donne ensuite la parole au trésorier Marc Blasco pour présenter le bilan financier 2017.

Marc Blasco informe les membres du club que la gestion financiére s’achève sur un déficit de 123,22€ du fait de l’absence de cotisation pour la saison 2017-2018. Les seules recettes sont la subvention de la ville de Mérignac (500€), une aide du CSR bowling (284€) et un reversement des hôtels Campanile de 23€.

Raymond Meloni indique que l’aide du CSR a de fortes chances d’être réduite en 2018.

Résolution N°3 :

«L’assemblée générale approuve le bilan financier 2017 présenté par le trésorier »

Résolution adoptée à l’unanimité.

5) Robert Moureau rappelle que l’AG du mois d’octobre a décidé de porter la cotisation club 2018-2019 à 75€ y compris le prix de la licence (44€).

6) Marc Blasco présente le budget prévisionnel 2018

Ce budget prévisionnel se présente en forte baisse liée aux incertitudes pour la saison 2017-2018

Résolution N°5 :

« L’assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2018 »

Résolution adoptée à l’unanimité

7) Saison sportive 2017-2018

La saison sportive s’achève avec une bonne participation des licenciés.

Il reste à jouer 2 compétitions individuelles et 2 journées de championnat des clubs.

8) Saison 2018-2019

Raymond fait part à l’AG de son pessimisme concernant l’ouverture d’un nouveau bowling à la reprise de la saison 2018-2019.

Il informe les membres du club de sa rencontre avec Didier Coronin concernant la création d’un bowling dont l’ouverture ne peut guère être envisagée avant le début de la saison 2019-2020. Didier Coronin souhaite, si possible, avoir des membres honoraires (carte de 500 à 1000 € avec des avantages) ce qui faciliterait ses démarches auprès des administrations et banques concernées par le projet. Cette proposition fut accueillie « froidement ».

D’autre part, il y a un autre investisseur dont le projet bute actuellement sur le montant exorbitant de la location. D’après plusieurs personnes il aurait intérêt à faire construire……..

Il faut savoir que les 2 investisseurs doivent faire le point entre eux car 2 bowlings de compétition sur Bordeaux ne sont pas viables.

Avant de redonner la parole à Robert Moureau, Raymond remercie Jean Pierre Deleigne pour son aide à la gestion de la ligue vétérans du lundi matin.

La séance est levée à 21h30

Robert MOUREAU

Président du BC Mérignac

.